



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 18 Mars 2022

Travaux et répercussions sur les circulations ferroviaires entre Nancy et Remiremont

SNCF Réseau mène un important programme de renouvellement et de modernisation des infrastructures dans le but de maintenir et de développer le niveau de performance des lignes ferroviaires françaises. En Grand Est, 617 M€ sont investis par SNCF Réseau en 2022 pour moderniser les infrastructures.

Dans ce cadre, un chantier de renouvellement de la voie est programmé entre le **21 mars et le 25 juin** entre Blainville et Epinal.

Ces travaux sont indispensables pour préserver la sécurité des circulations, maintenir une qualité de service et améliorer le confort de tous.

LE CHANTIER :


- Renouvellement de 20 km de rail et d'un passage à niveau
- Ce chantier mobilisera 50 personnes
- Coût du chantier : 10 M€ financés par l'Etat et SNCF Réseau


CONSÉQUENCES POUR LES VOYAGEURS ET DISPOSITIF D'INFORMATIONS


Ces travaux nécessitent une adaptation du plan de transport entre Nancy et Remiremont. Certains trajets seront assurés par des autocars de substitution.

Tous les éléments concernant ces modifications de circulation sont disponibles en temps réel sur les outils d'information mis à la disposition de nos voyageurs :


- En gare : affichage travaux spécifique dans les gares concernées
- Sur Internet : <https://m.ter.sncf.com/grand-est> pour le trafic TER Fluo en Grand Est, sur l'application SNCF (téléchargement gratuit) et fluo.eu pour le calcul d'itinéraires.
- Sur le fil Twitter : [@TERGrandEst](https://twitter.com/TERGrandEst)
- Par téléphone : Contact TER Grand Est **0 805 415 415*** du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30, le samedi de 9h à 14h, le dimanche et les jours fériés de 15h à 20h. * service et appel gratuits

 Pendant la période des travaux, il n'y aura pas de vente de billets à bord des autocars. Les clients pourront acheter leurs titres sur l'application SNCF, le site TER, aux distributeurs automatiques et aux guichets.

 Les titulaires de billets TER et les abonnés de ces lignes pourront utiliser leurs titres de transport **sans modification**, dans les trains TER et les cars de substitution circulants sur la ligne.

 Les bicyclettes ne seront pas autorisées à bord des autocars.

 L'emplacement des arrêts d'autocars sera situé place de la gare, pour chacune des communes concernées.

 Pour les personnes en situation de handicap et se déplaçant en fauteuil : contactez le service Accès TER au 0 805 415 415 (service et appel gratuits)

Contact presse :

SNCF Réseau / Morgane Martinez / 06 85 24 34 81 / morgane.martinez@reseau.sncf.fr / @MorganeM_67

SNCF Voyageurs / Aline Cocatre / 06 23 42 06 20 / comexterne.grandest@sncf.fr